Parcs Canada Parks Canada

Table ronde du ministre sur Parcs Canada 2012

RAPPORT SOMMAIRE

Canada

Table ronde du ministre sur Parcs Canada 2012 – Rapport sommaire

L'honorable Peter Kent, ministre canadien de l'Environnement, était l'hôte de la sixième Table ronde du Ministre (TRM) sur Parcs Canada qui s'est tenue le 16 janvier 2012 au TIFF Bell Lightbox, à Toronto. La TRM a pris la forme d'un atelier visant à recueillir des idées et des commentaires sur la façon de tisser des liens entre les jeunes Canadiens et le patrimoine naturel et culturel du pays par le biais des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation.

Les jeunes adoptent de plus en plus un mode de vie urbain, rapide et axé sur les technologies. Nombre d'entre eux n'ont généralement pas l'occasion de passer du temps dans la nature ou de découvrir notre histoire. Le nombre de jeunes qui visitent nos parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation n'est pas représentatif de leur proportion au sein de la population canadienne. En fait, l'âge moyen des visiteurs des trésors nationaux du Canada est de plus de 50 ans. En moyenne, environ le tiers de nos visiteurs sont âgés de plus de 55 ans et, à l'échelle nationale, seulement deux groupes de visiteurs sur dix sont des familles.

Parcs Canada a mis en évidence certains problèmes dans ses programmes destinés aux jeunes Canadiens ainsi que des lacunes dans le profil démographique des visiteurs qu'il a dressé pour ce segment. Compte tenu de cette situation, Parcs Canada a cherché à amorcer la discussion au sujet de possibles collaborations multilatérales qui mettraient à profit ses compétences et celles de nombreuses organisations afin de mobiliser des dizaines de milliers de jeunes Canadiens à l'égard du patrimoine naturel et culturel de notre pays.

L'atelier

Le ministre Kent a ouvert la journée avec un mot de bienvenue, puis le DGA de Parcs Canada, M. Alan Latourelle, a présenté un sommaire des réalisations de l'Agence. Les

participants se sont ensuite dirigés vers l'espace atelier pour amorcer une discussion dirigée sous le thème « Insuffler aux jeunes Canadiens un sentiment d'attachement à l'essence même du Canada par le biais des endroits gérés par Parcs Canada ».

Trente participants ont pris part à la TRM 2012. Il s'agissait de représentants d'organisations des secteurs public, privé et sans but lucratif ayant une expérience auprès des jeunes ainsi que dans les secteurs du patrimoine, de la protection des ressources et du tourisme. Ont également participé à la TRM des intervenants clés dans les domaines de la mobilisation des jeunes et des modes de vie sains, ainsi que des organismes non gouvernementaux et des entreprises ayant une vocation sociale axée sur les jeunes. En outre, huit jeunes Canadiens associés à des partenaires actuels de Parcs Canada ou ayant participé à des programmes de l'Agence pour les jeunes ont pris part à l'événement comme délégué à part entière. Durant la journée, les animateurs ont employé quelques techniques propres à la découverte en groupe ainsi que des exercices de concertation. La méthode d'atelier sur le consensus et la méthode de la conversation ciblée étaient au cœur de leur approche. Des activités en petits groupes tirées de la méthodologie du Café du monde ont permis d'attirer l'attention des participants sur des questions précises.

La principale question ayant fait l'objet de discussions à la TRM est la suivante : « *Que devons-nous faire afin d'engager des dizaines de milliers de jeunes de 13 à 18 ans pour qu'ils puissent tisser des liens avec la nature et l'histoire de notre pays, avec l'essence même de ce qu'est être Canadien?* »

D'autres questions ont été posées au groupe et ont fait l'objet de discussions afin d'explorer ce volet en détail; il s'agissait entre autres d'examiner les défis et la définition de « réussite » pour mieux comprendre le résultat final que les participants désirent atteindre. La vision globale de l'atelier se résume ainsi : « Quel résultat désirons nous vraiment atteindre et voir se poursuivre en 2016 en incitant des milliers de jeunes à créer des liens avec la nature et l'histoire du Canada? »

Recommandations présentées par le groupe

La discussion a permis d'explorer en détail le concept de mobilisation d'un grand nombre de jeunes Canadiens par rapport aux endroits gérés par Parcs Canada. De nombreuses idées bien précises ont été soumises et sont résumées sous les catégories suivantes :

Planifier *avec* les jeunes, et non *pour* les jeunes

« Si nous pouvions en venir à un point où les jeunes sont perçus comme les dirigeants d'aujourd'hui et non seulement ceux de demain, la situation changerait complètement et il s'agirait là d'un tournant décisif pour nous. »

Les participants ont clairement appuyé l'idée de faire participer les jeunes de manière fondamentale à la planification de l'engagement des jeunes. Le concept d'un comité de jeunes qui formulerait des conseils à Parcs Canada concernant la planification d'initiatives jeunesse a été présenté dans pas moins de trois petits groupes de discussion et a reçu un large appui de la

majorité des participants. Par ailleurs, il est nécessaire d'entretenir une conversation bidirectionnelle avec les jeunes afin de les comprendre clairement.

Recommandation concernant la mobilisation des jeunes :

Les jeunes Canadiens doivent exercer un leadership quant à la façon dont Parcs Canada mobilise ce segment : la création d'un comité de jeunes est recommandée pour définir les buts et élaborer des approches stratégiques permettant de mobiliser les jeunes.

Réponse du ministre à la recommandation

Parcs Canada a amorcé récemment un dialogue plus actif avec des jeunes de façon à obtenir des conseils et des orientations au sujet de la mobilisation de la jeunesse. Ces conseils serviront à bonifier les programmes jeunesse existants et l'utilisation des nouvelles technologies et des médias sociaux.

Le Programme des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada en l'honneur du duc et de la duchesse de Cambridge est un bon exemple de ce nouvel engagement. Les ambassadeurs ont pour rôle d'inspirer les jeunes canadiens à être actifs, à profiter du plein air et d'en apprendre d'avantage sur leurs trésors culturels et naturels.

De plus, Parcs Canada travaille désormais de plus près avec ses étudiants d'été et jeunes employés pour générer des idées sur la programmation jeunesse et l'engagement des jeunes. Ces suggestions, en plus de celles générées par le réseau croissant des jeunes ambassadeurs, contribuera grandement à l'engagement actif de la jeunesse dans la programmation de Parcs Canada leur étant destinée.

Tirer profit des forces de chacun

« Grâce à la collaboration de toutes les organisations, la mobilisation de dizaines de milliers de jeunes n'est pas un objectif trop audacieux. On peut y arriver! »

Au Canada, de nombreuses organisations ayant des buts et des objectifs complémentaires à ceux de Parcs Canada œuvrent auprès des jeunes. Elles possèdent en outre une crédibilité, un réseau de personnes-ressources et une expertise dans un domaine qui échappe largement à l'expérience antérieure de Parcs Canada, qui gère des endroits magnifiques où il convient de mettre à la portée des jeunes Canadiens le patrimoine humain et naturel du Canada. En travaillant avec ces organisations, Parcs Canada arrivera à mieux comprendre les jeunes, et une véritable collaboration permettra d'élaborer des programmes que les jeunes adopteront et qu'ils trouveront pertinents.

Recommandation concernant les partenariats et la collaboration :

Parcs Canada doit vraiment collaborer avec les organisations qui œuvrent auprès des jeunes afin de maximiser la portée et de bonifier les programmes de toutes les parties intéressées.

Réponse du ministre à la recommandation

Parcs Canada continuera autant que possible d'établir des relations multipartites avec les organisations ayant des buts complémentaires aux siens de façon à tirer profit des forces des différents acteurs œuvrant auprès des jeunes ainsi que des possibilités qu'ils ont à offrir.

Parcs Canada a déjà mis à profit ces relations à l'échelle nationale dans le cadre de programmes comme *Mon Passeport Parcs* et le concours *Le voyage scolaire le plus « cool » au Canada*. En ce qui concerne *Mon Passeport Parcs*, Parcs Canada collabore étroitement avec Nature Canada et l'Institut

Historica Dominion, deux organismes non gouvernentaux qui ont des objectifs communs. *Mon Passeport Parcs* présentait le concours promotionnel *Le voyage scolaire le plus « cool » au Canada*, qui a été rendu possible grâce à la collaboration de Parcs Canada et de partenaires du secteur privé comme Brewster Travel Canada, le bureau du tourisme de Banff – Lake Louise et Air Canada.

À l'avenir, Parcs Canada cherchera à élaborer des outils pour s'assurer que des relations multipartites servent à appuyer les initiatives jeunesse, et il continuera à tirer profit des relations et des programmes en place et à les bonifier.

Le nez dans les livres : établir des liens avec le système d'éducation officiel

« Au Canada, le système d'éducation officiel est ce qui se rapproche le plus d'un programme social universel. Il touche presque tous les enfants du pays et permet une quasi totale pénétration du marché des jeunes. »

Le système d'éducation officiel touche la grande majorité des jeunes Canadiens et, par conséquent, il constitue une cible de choix pour de nombreuses organisations qui désirent mobiliser les jeunes. Il existe déjà bon nombre de partenaires potentiels qui ont des liens solides avec les systèmes d'éducation provinciaux; ces partenaires travaillent en étroite collaboration avec les éducateurs pour créer et concrétiser des possibilités d'apprentissage novatrices et dynamiques à l'intention des étudiants canadiens.

Recommandation concernant la mobilisation des acteurs du système d'éducation officiel :

Parcs Canada doit collaborer avec les organisations dont la portée est considérable dans le système d'éducation officiel en prenant une part active dans la mobilisation des jeunes. Ainsi, l'Agence étendra son rayonnement et assurera une présence continue dans les écoles.

Réponse du ministre à la recommandation

À l'heure actuelle, Parcs Canada a conclu un certain nombre d'accords à l'échelle nationale avec des organisations qui œuvrent activement au sein du système d'éducation officiel. La possibilité d'accroître l'ampleur de ces accords afin d'encourager la création de liens plus étroits entre les jeunes et leur patrimoine national sera examinée plus en profondeur avec les partenaires concernés.

Bien que la formation scolaire relève des provinces, l'établissement de liens avec ce secteur a toujours été important pour Parcs Canada. Les endroits gérés par Parcs Canada fournissent un contexte idéal pour des activités d'apprentissage concrètes à bon nombre de sujets à l'étude dans les systèmes d'éducation officiels et nous continuerons d'encourager les sorties de classe dans les trésors naturels du Canada.

Les ententes conclues avec des partenaires comme l'Institut Historica Dominion et la Société géographique royale du Canada permettent à Parcs Canada et ces partenaires d'atteindre des objectifs communs pour ce qui est de favoriser la compréhension et l'appréciation du patrimoine culturel et naturel du Canada par les jeunes Canadiens. Ces organisations soutiennent depuis longtemps les éducateurs du Canada et, par conséquent, elles rayonnent dans les salles de cours du Canada. Les endroits gérés par Parcs Canada sont de véritables exemples qui permettent de garder le contact avec les fondations mêmes sur lesquelles le Canada a été bâti.

Parcs Canada continuera à travailler avec tous les partenaires concernés afin de communiquer avec les étudiants d'un bout à l'autre du pays. Les initiatives d'apprentissage et d'éducation de l'Agence occuperont toujours une place importante parmi ses initiatives jeunesse. La stratégie de Parcs Canada sur l'apprentissage et l'éducation fera l'objet d'un examen pour en assurer la pertinence et évaluer sa capacité à fournir un apprentissage par l'expérience aux étudiants canadiens.

Du rêve à la réalité!

« Au lieu de voir comment nous pourrions les changer [les jeunes], tentons de trouver des façons de changer nos propres organisations afin de travailler pour eux. »

De nombreux obstacles empêchent les jeunes d'accéder aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux; ces endroits se trouvent souvent à bonne distance de leur domicile, les jeunes ne s'y sentent pas vraiment les bienvenus ou encore ils ne peuvent se permettre financièrement d'effectuer le voyage pour s'y rendre, seuls ou en famille. Il existe de nombreuses façons d'améliorer l'accessibilité de ces endroits, et il est possible de travailler en collaboration avec les partenaires pour améliorer l'accessibilité sur le plan des finances personnelles ou pour élaborer des forfaits voyage comprenant l'entrée aux parcs nationaux ou aux lieux historiques nationaux.

La création du parc urbain national de la Rouge permettra aux jeunes de Toronto d'avoir accès aux milieux naturels de la région puisqu'ils pourront s'y rendre en utilisant leurs moyens de transport habituels sur une base quotidienne. Il s'agit là d'un exemple de parc qui réduira grandement les obstacles à l'accès; d'autres solutions seront envisagées pour réduire ces obstacles et créer des expériences mieux adaptées aux jeunes.

Par ailleurs, les activités qui sont généralement réalisées dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux peuvent être intimidantes; en offrant aux jeunes des activités non traditionnelles auxquelles ils participent déjà (des concerts, par exemple), on leur permet de vivre une expérience qui suscite leur intérêt et l'obstacle à l'accès est ainsi réduit.

Recommandation concernant les mesures incitatives et l'accessibilité :

Reconnaître les obstacles à la participation des jeunes et travailler activement à les éliminer, et encourager les interactions entre les jeunes et les endroits de Parcs Canada ainsi que la participation aux activités qui y sont offertes.

Réponse du ministre à la recommandation

Comme il a été mentionné dans la réponse à la première recommandation, la mise sur pied d'un dialogue actif avec les jeunes permettra à Parcs Canada de déterminer les obstacles à la mobilisation des jeunes et de définir les solutions qui s'imposent.

Des initiatives visant à éliminer les obstacles entre les jeunes et les endroits gérés par Parcs Canada sont en cours d'élaboration. *Mon Passeport Parcs* est un programme destiné à tous les élèves de 8e année et de secondaire 2 du Canada, qui leur permet d'entrer gratuitement dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux et qui offre des rabais à leur famille. Le Programme des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada en l'honneur du duc et de la duchesse de Cambridge est également prévu; il permettra à deux jeunes ambassadeurs de transmettre le message de Parcs Canada dans les endroits gérés par l'Agence et par le biais de médias qui intéressent déjà particulièrement les jeunes Canadiens.

Parcs Canada cherchera à sélectionner et à mettre en œuvre des activités sur place et des activités de diffusion externe qui permettent et favorisent la participation des jeunes dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Un nombre toujours plus

élevé d'activités non traditionnelles destinées à des clientèles spécifiques sont en cours de conception à Parcs Canada, et les prochains programmes correspondront mieux aux intérêts des jeunes. Par ailleurs, réalisant que les jeunes Canadiens sont parmi les utilisateurs d'Internet les plus avertis au monde, Parcs Canada veillera à ce que l'expérience offerte en ligne réponde davantage à leurs besoins.

Les médias décuplent les possibilités

« Ce n'est pas tout le monde qui pourra se rendre dans ces endroits; le Canada est un vaste pays et, à cet égard, la technologie peut s'avérer un outil très utile. Il est facile de s'en tenir à une variable facilement mesurable, comme le nombre d'entrées. Mais afin d'atteindre l'objectif ultime de dizaines de milliers de jeunes, ceux ci pourraient initialement ne pas nécessairement se rendre dans un parc, mais plutôt passer par un continuum d'expériences qui les pousseront éventuellement à venir dans les parcs nationaux. »

Les jeunes utilisent chaque jour une grande variété de médias qui fournissent un point d'accès par lequel Parcs Canada peut communiquer avec eux, que ce soit en ligne ou par l'intermédiaire de la télévision. Parcs Canada peut tirer profit de ces voies de communication, mais il doit reconnaître que les jeunes accèdent à des médias dont les producteurs ne sont pas nécessairement ses partenaires traditionnels; nous devons donc aller où se trouvent les jeunes et sortir des sentiers battus.

Recommandation concernant la mobilisation des jeunes grâce aux médias :

Collaborer étroitement avec les canaux médiatiques qui réussissent à rejoindre les jeunes pour s'assurer que l'histoire de Parcs Canada est transmise à un grand nombre d'entre eux.

Réponse du ministre à la recommandation

Parcs Canada poursuivra l'exécution des programmes qui permettent de faire connaître les lieux patrimoniaux du Canada aux endroits où les Canadiens vivent, travaillent et se divertissent, par exemple par l'intermédiaire de la télévision ou de médias imprimés et numériques.

Les activités en cours liées à l'élaboration de nouveaux médias se poursuivront en mettant davantage l'accent sur une harmonisation accrue avec les besoins et

les intérêts des jeunes Canadiens. Dans la mesure du possible, Parcs Canada collaborera avec ses nombreux partenaires pour produire et distribuer des nouveaux médias afin que l'Agence puisse toucher le plus grand nombre possible de jeunes.

Parcs Canada reconnaît que les jeunes sont dès aujourd'hui des leaders au sein de la société canadienne et qu'en les mobilisant, l'organisation accroît sa capacité ainsi que son rayonnement. En favorisant une pleine participation des jeunes, Parcs Canada pourra mieux répondre aux demandes changeantes de notre société dans une perspective de complémentarité avec les besoins, les intérêts et les ambitions des Canadiens aujourd'hui et demain.

Mot de la fin

Le ministre Kent a mis un terme à la journée en remerciant les participants de leur contribution et en reconnaissant que les jeunes ne sont pas que les dirigeants de demain, et qu'il faut favoriser leur mobilisation dès aujourd'hui. Dans ce contexte, le ministre a indiqué que les jeunes doivent participer à la création de stratégies de mobilisation, et qu'il retiendra que les jeunes souhaitent ce genre de participation. Le ministre a également noté que Parcs Canada continuera à assumer les responsabilités liées à son mandat et à la protection des ressources patrimoniales du Canada et que l'Agence mobilisera les jeunes à cet égard en veillant à ce que les jeunes Canadiens défendent leur patrimoine naturel et historique et à ce qu'ils créent des liens avec celui-ci.

Prochaines étapes

Conformément aux exigences réglementaires découlant de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, le ministre va répondre aux recommandations faisant suite à la Table ronde du ministre sur Parcs Canada 2012 au plus tard 180 jours après la tenue de la Table, soit au plus tard le 14 juillet 2012.

Le rapport faisant état de la réponse du ministre aux recommandations est disponible sur le site Web de Parcs Canada (www.pc.gc.ca).

Les citations de cette section proviennent des participants, sans être précisément attribuées à leur auteur.